



La lettre des PLP d'Aquitaine

Mon choix c'est l'Unsa !



Les responsables académiques PLP du SE-UNSA :

| | |
|------------------------------|--|
| Christian BASSET | L.P. Dassault à MERIGNAC Secrétaire Académique Elu au CTA |
| Abderrahim EL MOUAHID | S.E.P. Victor Louis à TALENCE Elu à la CAPA des PLP |
| Sylvie BERGEON | LP Flora Tristan à CAMBLANES et MEYNAC Elue à la CAPA des PLP |
| Alain BROUSSE | SEGPA du Collège La Rocal à BON ENCONTRE Elu à la CAPA des PLP |
| Fouzia ZNOUBA | LP La Morlette à CENON Elue à la CAPA des PLP |
| Catherine AMBEAU | S.E.P. Victor Louis à TALENCE Responsable Académique Jeunes Enseignants |

N°15

28 février 2014



Sommaire :

- 1) Mutations inter-académiques
- 2) Rentrée 2014 : moins 25 E.T.P. pour la voix Pro
- 3) Obligations de service 2nd degré : quoi de neuf pour les PLP ?
- 4) PFMP et CCF : la consultation ministérielle est lancée !
- 5) Le ministère ouvre un groupe de travail sur les SEGPA
- 6) Bac Pro GA : Le SE-UNSA demande un groupe de travail ministériel

Mutations inter-académiques

Dans notre académie, ce sont 177 PLP qui se sont portés candidats à une mutation inter-académique. Parmi eux, 104 stagiaires participent obligatoirement pour une première affectation comme titulaire.

Contrairement à l'année dernière, le ministère a décidé cette année de communiquer à chaque candidat son projet d'affectation avant commission. Il ne s'agit que d'un projet susceptible de modification en commission. Les résultats officiels ne pourront être que ceux enregistrés après les commissions paritaires nationales auxquelles participent les élus du personnel.

Cette communication du projet engendre, chez nos collègues, stress, doutes, incompréhensions out appréhensions dans l'attente de la décision définitive. Quel est l'objectif du ministère à ces communications prématurées ? Aurait-il voulu passer outre le travail paritaire effectué en commissions ? Si oui, ce serait inadmissible car seul ce travail paritaire garantit l'équité, le respect des règles et la transparence des opérations de mutations.

Les Commissions Administratives Paritaires Nationales (CAPN) pour les PLP se dérouleront les jeudi 6 et vendredi 7 mars.

Pour avoir résultats et précisions, n'hésitez pas à contacter le SE-UNSA à Paris. Quatre lignes téléphoniques spécifiques sont mises à votre disposition :

01 44 39 23 16 - 01 44 39 23 26 - 01 44 39 23 36 - 01 44 39 23 46



Rentrée 2014 : moins 25 E.T.P.* pour la voix Pro

140 emplois supplémentaires pour le second degré, mais 25 en moins pour la voix pro après les choix du Recteur et des DASEN.

Et si l'enseignement professionnel n'était plus considéré comme une priorité dans notre académie ? A la vue des chiffres ci-dessous, la réponse à cette question ne fait pas de doute. Après avoir rassemblés les dotations prévues pour la voix pro par les cinq DASEN de l'académie, il apparaît que les collègues des L.P., SEP et EREA devront l'année prochaine assumer 520 élèves supplémentaires en prévision avec 457 heures en moins soit l'équivalent de 25 postes.

| | 24 | 33 | 40 | 47 | 64 | Académie |
|---|-----|------|-------|--------|--------|----------|
| Différences prévisions d'effectifs 2013/2014 | +82 | +105 | +59 | +100 | +174 | +520 |
| Différences prévisions des moyens en heures 2013/2014 | +19 | +3 | -85,9 | -262,7 | -130,5 | -457,1 |

Dans tous les départements, les effectifs prévus sont en hausse avec des moyens qui à l'inverse diminuent et même fortement quelque fois. Nous avons dénoncé cette situation dans les cinq comités techniques départementaux. Des DGH d'établissements ont pu être légèrement abondés après les tenues de ces instances, mais trop peu...

Le Lot et Garonne est le plus touché avec une baisse drastique de ses moyens. La section départementale du SE-UNSA s'est mobilisée aux côtés des collègues de ce département et particulièrement des LP Couffignal de Villeneuve/Lot et Lomet d'Agen qui sont venus jusqu'à Bordeaux manifester leur refus des dotations qui leur étaient proposées. Nous étions à leur côté devant le Rectorat où ils ont été reçus en audience. Même refus pour les collègues du LP Trégey à Bordeaux qui ont occupé leur établissement. Nous les avons soutenus en CTSD et CDEN 33.

Pour le SE-UNSA, les personnels de l'enseignement professionnel doivent pouvoir travailler dans des conditions permettant la réussite de tous les élèves. Ce ne sera pas le cas l'année prochaine.

Nous continuerons à nous mobiliser quand vous nous sollicitez. N'hésitez pas à nous contacter.

* Equivalents Temps Plein

Obligations de service 2nd degré : quoi de neuf pour les PLP ?

[Lire la suite](http://www.se-uns.org/spip.php?article6592) (<http://www.se-uns.org/spip.php?article6592>)

PFMP et CCF : la consultation ministérielle est lancée !

[En savoir plus](http://www.se-uns.org/spip.php?article6539) (<http://www.se-uns.org/spip.php?article6539>)



Le ministère ouvre un groupe de travail sur les SEGPA

[En savoir plus](http://www.se-uns.org/spip.php?article6534) (<http://www.se-uns.org/spip.php?article6534>)

Bac Pro GA : Le SE-UNSA demande un groupe de travail ministériel

Le Bac Pro Gestion Administrative est source de difficultés professionnelles pour beaucoup de collègues...

[Lire la suite](http://www.se-uns.org/spip.php?article6536) (<http://www.se-uns.org/spip.php?article6536>)

Adhérer au SE-UNSA

Afin d'alléger vos versements, nous vous proposons les prélèvements automatiques (en 10 fois sans frais ou moins selon le mois d'adhésion, le dernier prélèvement intervenant en juillet, si vous cotisez dès à présent !). Vous pouvez régler par chèque (en 3 fois si vous le souhaitez)...

[>>adhérer au SE-UNSA](#)

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux
33 bis rue de Carros
33800 BORDEAUX

Tel : 05 57 59 00 20

Fax : 05 56 31 36 17

Mail : ac-bordeaux@se-uns.org

Site internet : <http://sections.se-uns.org/bordeaux/>

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre du SE-UNSA de Bordeaux, merci d'envoyer un mail à ac-bordeaux@se-uns.org